

“ Ce qui fait l'originalité de Léon XIII, c'est que pour lui, cette harmonie de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, de la société civile et de la société religieuse, n'est pas seulement une thèse d'école, un thème à développements oratoires, mais une conviction profonde, vivante, qui l'anime tout entier—c'est surtout en rompant avec les écoles catholiques qui semblent mettre leur idéal en arrière, que le St-Père, d'accord avec l'esprit du siècle, a fait dans sa philosophie sociale une large place à la notion du progrès qui est la notion moderne par excellence. Malgré sa prédilection pour la vieille scolastique ; en dépit de son penchant, à nos yeux singulier et en effet peut être peu pratique, à faire élever les clercs de l'église avec les méthodes du XIII^e siècle, Léon XIII, sur ce point d'accord avec son temps, s'est plu à proclamer le caractère progressif de notre civilisation ; il en a célébré les conquêtes dans la sphère sociale et la sphère politique aussi bien que dans la sphère matérielle.

“ Ce progrès même, ce développement continu et indéfini de la civilisation est aux yeux de Léon XIII intimement lié au maintien et au respect du christianisme. En dehors de lui, il n'y a pour l'humanité que “ fausse civilisation, ” que progrès extérieur et menteur ; et c'est seulement ce faux progrès qu'avait en vue Pie IX lorsque, dans son *Syllabus*, il déclarait que l'église ne pouvait se reconcilier avec le progrès et la civilisation modernes : *cum progressit et cum recenti civilitate*.....

“ En homme d'autorité et de tradition, c'est aux chefs d'états, aux princes, aux ministres, c'est aux pasteurs des peuples que s'adresse de préférence le pasteur de l'église leur offrant son aide pour la garde de leur troupeau. Il les exhorte à respecter la religion, à n'en dédaigner ni l'appui, ni les leçons, leur montrant la connexité des intérêts religieux et des intérêts sociaux, la solidarité de l'autorité spirituelle et des pouvoirs temporels. ”

CELA NE PEUT PAS DURER !

A l'aspect que présente à nos regards la France telle que l'a faite la république, on éprouve un double sentiment de tristesse et d'encouragement ; de tristesse, en voyant cette nation autrefois si fière, livrée aujourd'hui aux mains cupides d'une majorité sans mérite et sans éclat ; d'encouragement, en voyant que la république se meurt dans la défaillance (les républicains ont dit dans la pourriture) et que le moment du relèvement des cœurs et de la patrie est enfin arrivé.

Au sein de notre Babel moderne, où l'on ne s'entend plus sur rien au milieu de la division infinie des partis, il est un point sur lequel tout le monde s'accorde : c'est que cela ne peut pas durer.

La Jacquerie se répand dans les campagnes, dévaste les propriétés, livre au pillage le domicile des citoyens, inspire autour d'elle l'épouvante et la terreur ; et le pouvoir, qui n'a rien sûr de l'organisation pourtant fort peu secrète de ces phalanges de bandits, ignore encore qui ils sont et d'où ils sont venus.

La mendicité, comme une plaie, s'étend sur toute la capitale, et le pauvre reste sans secours.

Dans Paris, il n'est plus aucun lieu de sûreté, le jour comme la nuit ; dans les quartiers les plus fréquentés, comme dans ceux qui le sont moins, on est exposé aux audacieuses entreprises des malfaiteurs. On aurait besoin d'augmenter le nombre des gardiens de la sûreté publique, mais le Trésor est à sec ; les gros traitements, les fêtes, les gaspillages de la laïcisation ont tout absorbé, tout dévoré ; on bat monnaie à l'aide des loteries, on ne voit que ça. L'abus de ce moyen immoral caractérise une époque et un gouvernement ! Chacun sent que cela ne

peut pas durer et qu'il faut en finir. Il n'y a qu'un moyen : c'est d'abandonner les partis qui sont dissolvants par leur nature et de se réfugier au sein des principes dont l'essence est d'unir, de fortifier et de perpétuer. Ces principes ont fait pendant des siècles notre stabilité, notre grandeur, notre gloire et notre suprématie sur toutes les autres nations. C'est par l'hérédité monarchique que le gouvernant d'un pays se rapproche le plus de la première, de la plus parfaite des sociétés, c'est-à-dire de la famille. Dans cet ordre d'idées, le roi est le père de chacun de ses sujets ; il n'est pas l'élu d'un parti, à une majorité souvent douteuse et toujours incertaine ; c'est la loi constitutionnelle, qui dit à tous : voilà le Roi !

Le trône n'appartient pas à l'héritier de la couronne, il ne pourrait pas en disposer par testament ou par tout autre moyen ; c'est l'héritier de la couronne qui appartient au trône, il est incarné à la nation. Ce n'est pas pour lui, pour sa race que l'hérédité a été consacrée, c'est pour la stabilité de l'ordre, pour les grands intérêts de la nation.

Le droit de chaque citoyen ne peut être protégé contre la force et le nombre que par un pouvoir existant en dehors de tous les partis.

Voilà pourquoi dans ce moment suprême, dans la conviction que cela ne peut pas durer, les cœurs se relèvent et les regards se tournent vers celui que la loi traditionnelle proclame notre Roi.

Et qu'on ne dise pas que ces principes, qui sont de tous les temps et de tous les lieux civilisés, ne s'accordent pas avec les institutions de notre époque. La monarchie héréditaire de 1815 à 1830 a été le gouvernement le plus loyal, le plus brillant, le plus sagement libéral et le plus honnête de tous ceux qui se sont succédés depuis la grande révolution jusqu'à ce jour.

L'ancien régime est mort et bien mort ; la royauté unie au tiers l'a tué ; il n'en est resté que son principe héréditaire, ses saines traditions et son passé glorieux. L'ancienne noblesse d'ailleurs ne voudrait pas reprendre aujourd'hui ses anciens privilèges au prix des sacrifices et des charges qui y étaient attachés. Nous avons enfin comme garantie d'un gouvernement digne de la France, les sentiments et la parole du Roi,

AMÉDÉE POUJOL.

(Le Royaliste.)

CE QUE C'EST QU'UN VRAI PRETRE.

Le curé a soixante-quinze ans ; ferme et grand vieillard, robuste comme ses rochers, droit et carré comme la tour de son église.

Indulgent dans sa force, souriant dans sa sagesse ; l'esprit au courant de tout, le cœur toujours ouvert, la main toujours tendue, l'âme toujours en haut.

Belle et sainte vieillesse, couronnée de grâce, escortée de bénédictions, illuminée de clartés, entourée de reconnaissance et de respect. Il m'a dit :

“ Je n'ai perdu aucun de ceux que Dieu m'a donnés ; j'ai reçu de Dieu cette faveur que tous sont morts dans sa miséricorde et dans sa paix.

“ Jamais je n'ai quitté mes paroissiens que pour aller recevoir les bénédictions de mon évêque, et me retremper quelques jours dans la retraite.

“ Et je puis dire qu'alors je ne les quittais pas, puisque je ne cessais de prier pour eux, demandant à Dieu de me rendre plus digne de les conduire.

“ Je mourrais sans avoir vu Paris, sans nul désir de le voir. J'ai enterré tant d'hommes qui avaient fait le tour du monde, et qui n'ont rencontré Dieu qu'ici !